

# LA PAUVRETÉ ET L'ÉCONOMIE



# Un aperçu de la situation

## **Il ne fait pas de doute que les femmes ont fait des progrès sur le plan économique.**

- Elles sont plus conscientes de leurs droits.
- Elles sont nombreuses à se lancer en affaires et, en général, elles réussissent bien.
- Des lois leur ont permis d'avoir accès à des emplois plus variés et d'obtenir des salaires plus justes.
- Il y a davantage de groupes de femmes et ils collaborent de plus en plus.

## **Pour contrer la pauvreté, les communautés se sont prises en main. Par exemple,**

- elles ont mis sur pied des coopératives de logement, des cuisines collectives et des banques alimentaires;
- elles ont offert des programmes de formation et de développement des compétences pour répondre aux besoins des femmes.

## **Reconnaissant la pauvreté des enfants et des femmes, le gouvernement fédéral**

- compte améliorer les prestations aux familles à partir de l'an 2000;
- veut augmenter la prestation fiscale pour enfants et les prestations d'assurance-emploi versées aux parents;
- propose, dans le *Plan d'action national pour les enfants*, des programmes pour aider tous les enfants à réussir; il n'a toutefois encore pris aucune mesure concrète à ce sujet;

- a annoncé la Stratégie nationale sur la garde d'enfants, mais celle-ci se fait toujours attendre.

## **L'économie canadienne se porte en général très bien. Nos gouvernements parlent même de surplus budgétaires.**

## **Pourtant, la pauvreté persiste. Elle atteint surtout les femmes, les enfants et les personnes âgées.**

## ***Voici quelques faits qui en disent long :***

- la pauvreté touche 2,8 millions de femmes au Canada, soit une Canadienne sur cinq;
- beaucoup de femmes ont des emplois précaires, à temps partiel ou à leur compte, sans régimes de pension;
- même quand elles ont un emploi à temps plein toute l'année, les femmes gagnent encore seulement 70 % du salaire des hommes;
- durant les années 1990, la pauvreté chez les enfants a augmenté. Les plus durement touchés vivent dans une famille monoparentale ou avec des parents jeunes ou membres d'une minorité visible;

- les familles dirigées par une femme seule sont plus à risque: 56 % sont pauvres par comparaison à 23 % des familles dirigées par un homme seul;
- les écarts entre les familles se creusent davantage. Les revenus des familles pauvres ne cessent de diminuer, mais ceux des familles riches augmentent. La classe moyenne est en train de disparaître;
- depuis cinq ans, tous les gouvernements ont réduit leurs subventions pour le logement social. Le manque de logements à bas prix jette des familles pauvres à la rue. L'itinérance devient le lot d'un nombre grandissant de femmes et d'enfants;
- les personnes âgées forment la tranche de population qui compte le plus de pauvres. Seulement 20 % des personnes de 65 ans et plus ont un revenu supérieur à 29 000 \$ par année;
- près de la moitié (49 %) des femmes célibataires, veuves ou divorcées qui ont plus de 65 ans vivent dans la pauvreté;
- les femmes âgées sont plus pauvres que les hommes et elles le sont plus longtemps, car elles vivent plus longtemps.

## Les femmes francophones vivant en milieu minoritaire

**Comme il y a peu de statistiques à propos des femmes francophones, on connaît mal leur situation économique.**

### En général,

- elles sont moins instruites que les femmes anglophones;
- elles ont des revenus moins élevés que les femmes anglophones;
- les différences notées dans les années 1990 entre femmes francophones et anglophones ont diminué en milieu urbain. Elles restent cependant fortes en milieu rural.

**Les femmes africaines et congolaises ont plus de difficulté à devenir autonomes financièrement :**

- elles ont été marquées par l'éducation et les valeurs traditionnelles de leur pays d'origine;
- pour améliorer leur situation, elles doivent développer leur estime personnelle et mieux s'intégrer dans leur nouvelle société.

**Les communautés francophones minoritaires comptent entreprendre une série d'actions dans le cadre de la Stratégie nationale pour les enfants:**

- elles veulent connaître plus précisément les besoins des enfants et des familles;
- elles veulent établir toute une gamme de services intégrés en français pour répondre à l'ensemble des besoins des familles.

## Les faits saillants des ateliers

Les travailleuses autonomes sont de plus en plus nombreuses, mais leur situation économique est parfois précaire.

- Plusieurs adoptent ce type de travail par désir de flexibilité et de liberté.
- Leur choix a toutefois de grands inconvénients : des revenus souvent irréguliers, pas d'avantages sociaux ni de congés payés.

Le Régime de pensions du Canada est injuste pour les Canadiennes.

- Il y a un grand écart entre les pensions des femmes âgées et celles des hommes âgés. Beaucoup d'hommes reçoivent des pensions de leurs anciens employeurs. Beaucoup de femmes âgées ont travaillé peu longtemps à l'extérieur du foyer ou même pas du tout. Elles ont donc seulement droit à la faible pension du gouvernement.
- Comme les femmes reçoivent en général un salaire moins élevé que les hommes, elles ont des pensions moins élevées. Ainsi, les Canadiennes ne reçoivent que 32 % du total des pensions versées aux personnes âgées. Pourtant, elles représentent 55 % de la population totale des 65 ans et plus.

*suite à la page 6*

## Les faits saillants des ateliers (suite)

La Banque de développement du Canada offre divers outils aux nouvelles entrepreneures :

- aide pour établir un plan d'affaires;
- sources d'information et d'appui;
- prêts pour le démarrage d'une entreprise.

Les coopératives encouragent la prise en charge économique des femmes.

- D'après une recherche-action du Conseil de la Coopération de l'Ontario, les femmes ont des habiletés qui les rendent aptes à travailler en coopératives.
- Le Conseil a publié un guide pour aider les femmes à mettre sur pied des coopératives.

# LA PAUVRETÉ ET L'ÉCONOMIE

## Quelques pistes d'action pour l'avenir

*Voici les principales pistes d'action proposées lors du Forum :*

### Services de garde

- obtenir un système universel de garderies de langue française;
- uniformiser les services de garde d'une province à l'autre (coûts, accès, gestion);
- élargir les services pour offrir davantage d'accessibilité (24 heures, 7 jours);
- revendiquer de meilleures conditions de travail;
- offrir plus de formation en éducation des jeunes partout au Canada.

### Revenu de citoyenneté

- définir le concept de « revenu de citoyenneté »; offrir une vision de la citoyenneté qui s'inscrit dans le cadre plus large d'un nouveau projet de société;
- favoriser une définition du « seuil de faible revenu » selon la méthode du « panier de provisions »;
- étudier le financement selon la taxe Tobin : cette taxe de 0,1 % serait prélevée sur toutes les transactions de spéculation. Le gouvernement fédéral pourrait utiliser les fonds obtenus pour des programmes sociaux.

### Équité salariale

- faire un bilan de la situation de l'équité salariale pour les femmes francophones;
- créer des partenariats avec divers groupes, par exemple les syndicats, pour revendiquer l'équité salariale;
- faire une vidéo de sensibilisation sur les avantages de l'équité salariale : qualité de la main-d'œuvre, diminution de l'absentéisme et du roulement du personnel, vie familiale de qualité; souligner qu'un revenu plus élevé augmente la capacité d'achat des familles;
- présenter l'équité salariale comme un moyen de diminuer la pauvreté des femmes;
- augmenter le nombre de femmes élues au gouvernement pour faire avancer l'appui à l'équité salariale.

### Logement

- inviter le gouvernement à réaffecter des fonds pour augmenter le nombre de logements subventionnés;
- favoriser une gestion sous forme de coopératives pour responsabiliser les locataires et leur donner un sentiment d'appartenance et de dignité (fierté de participer au mieux-être collectif);
- faire du lobbying en faveur du logement social avec d'autres groupes, par exemple ceux qui luttent contre la pauvreté.



**Fédération nationale des femmes  
canadiennes-françaises**

302-450 rue Rideau

Ottawa (Ontario) K1N 5Z4

Téléphone: (613) 241-3500

Télécopieur: (613) 241-6679

Courriel: [fnfcf@franco.ca](mailto:fnfcf@franco.ca)

[www.franco.ca/fnfcf](http://www.franco.ca/fnfcf)